

ECOLE ELEMENTAIRE BLED - SAINT-MAUR-DES-FOSSES

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

MARDI 17 OCTOBRE 2017

Le 17 octobre 2017 à 18h30 à l'école élémentaire O. & E. BLED se sont réunis en conseil d'école les personnes suivantes :

Directrice : Mme GRAFFEILLE

Municipalité : Mme Laurence COULON

Déléguée Départemental de l'Education Nationale : M. Daniel MORELON

Les professeurs des écoles : Mme GAVEAU, M. BACLE, M. LE DOEUF, Mme CARIERE, Mme MATHIEU, Mme LOFF FERNANDES, Mme SCHMUCK, Mme MADON, Mme PONS, Mme GUEGUEN, Mme MEDALLI, Mme AUGER Mme BEGUIN, Mme DASSIBAT, Mme FANIEZ

Pour le RASED : Mme BEAUDOUX, Maitre E et Mme GOUSSET, psychologue

Les représentants des parents d'élèves :

PEEP : Mme MARTIN, Mme VOISIN, M. FAYOLLE, Mme BECHE, Mme ROUMIER, Mme SEGAX

API : Mme NOE, M. CLEVES, M. MORIN

FCPE : Mme PINSAC, M. GOMEZ, Mme BOURGAIN, Mme BOUILLIER

Secrétaire de séance : Mme MARTIN

La séance débute à 18h40 et se termine à 20h30.

Questions scolaires :

1 – Vote du règlement intérieur

L'équipe éducative s'interroge sur la nécessité de rajouter une mention concernant l'utilisation du téléphone portable en CM2 car certains élèves sont équipés. Dans la mesure où aucun problème n'a été constaté, l'assemblée décide de ne pas faire d'amendement.

Paragraphe sur la sécurité : la mention « intrusion de personnes malveillantes » est rajoutée à la liste d'événements rattachés au PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Horaires de l'école : ils seront modifiés pour correspondre à ceux effectifs à la rentrée 2017.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

2 – Bilan de rentrée

La rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Comme il avait été décidé par l'équipe pédagogique, les parents de CP ne rentrent plus dans l'école, les enseignantes ont été secondées par les AVS et le personnel du Rased pour accueillir les plus jeunes. Les parents élus demandent si les parents de CP pourront à nouveau accompagner leurs enfants le jour de la rentrée jusqu'à leur classe. La décision sera prise lors du dernier conseil d'école en juin, en fonction du plan Vigipirate en vigueur à ce moment là.

3 – Projet d'école

La réflexion sur le projet d'école a été provisoirement mise de côté car la date limite de remise du projet a été reportée en décembre. L'école a préféré attendre les résultats des évaluations des classes de CP et CE2 pour pouvoir faire, le cas échéant, des préconisations visant à les améliorer.

3 – Coopérative scolaire

L'école commence l'année avec un le budget suivant :

- 3 670 € en banque
- 378 € en caisse hors gain de fête la d'école qui s'élève à 1 816 €.

Les dépenses de l'année 2016-2017 se sont réparties comme suit :

Revenus :

- Dons des familles : 9 775 €
- Ventes de photos : 2 512 €
- Fête d'école : 1 816 €

Dépenses :

- Dépenses des classes : 6 932 €.
- Caisse commune de l'école : 2 621 €, qui servent principalement pour l'achat de matériel et de dépenses diverses (sorties, abonnements revues,...)
- Cotisation OCCE (Office Central de la Coopérative à l'Ecole) : 801 €.

Cette année, le photographe ne passera qu'une fois pour la photo de classe et la photo individuelle, ce qui permettra de baisser le coût global.

4.1 - Opération ELA

En raison du succès remporté l'année dernière, la Directrice a répondu favorablement à la nouvelle sollicitation de l'association ELA qui agit en accord avec l'Education nationale.

Plusieurs actions ont été réalisées :

- Une dictée ou un exercice de copie selon les niveaux
- Une course dans la cour de l'école

Un carnet de don sera remis à chaque enfant sans obligation. Les dons recueillis auprès des familles ou des commerçants seront reversés à ELA et seront contrôlés par les Associations de Parents d'Elèves.

4.2 – Semaine du goût

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves ont pu aller à la rencontre de professionnels :

- Les élèves de CP sont allés chez le primeur de la place Carnot
- Les élèves de CE1 sont allés à la Table du marché
- Les élèves de CE2 sont allés chez le chocolatier « 1989 »

Les parents élus regrettent le manque de communication autour de ces projets, ELA et la semaine du goût.

5- Bilan de la fête d'école

La fête d'école, organisée par les parents d'élèves, a été une réussite. La communication par mail a favorisé la participation d'un plus grand nombre de parents et a permis une meilleure

visibilité sur le rôle de chacun, notamment dans la tenue des stands. Les parents remercient les équipes du péri scolaire pour leur investissement dans les préparatifs et pour les spectacles de qualité présentés aux parents.

Points d'amélioration l'année prochaine :

- Augmenter les hot-dog (nous craignons une météo peu clémente, nous avons donc limité les quantités)
- Proposer de nouveaux stands de jeux insuffisants en nombre

6 – Cours d'ELCO (Enseignement de Langue et Culture d'Origine)

Les cours dispensés d'1h30 par semaine se déroulent dans les locaux de l'aide aux devoirs. La classe de portugais comprend 70 élèves, la classe d'arabe comprend 20 élèves. Ce dispositif est réservé aux enfants saint-mauriens.

Les Enseignements de Langue et Culture d'Origine (ELCO), principalement réservé aux élèves ayant un lien avec le pays partenaire, sont progressivement remplacés par le nouveau dispositif d'Enseignements Internationaux de Langues Etrangères (EILE) ouvert à tous les élèves volontaires de l'école. Inauguré dans un premier temps avec la langue portugaise, ce nouveau dispositif bénéficie d'un encadrement, d'un accompagnement et d'une coordination renforcés entre les ministères des deux pays tant du point de vue de la pédagogie et des programmes que des enseignants mis à disposition.

7 – Conseil école/collège : programme d'action

Le conseil école-collège a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique entre les premier et second degrés. Chaque année, des rencontres entre enseignants ont lieu afin de définir les actions à mettre en place pour mieux préparer les élèves de CM2 au collège.

L'école Bled a soumis des propositions aux collèges du secteur, très simples à mettre en œuvre, comme de la recherche documentaire au CDI, un défi lecture ou mathématiques, un tournoi sportif, etc. De leur côté, les collèges n'ont fait ni retour, ni proposition. Pourtant, le collège Ronsard notamment dispose d'un mur d'escalade et d'une classe théâtre, des particularités propices à des échanges.

Pour faciliter le travail collaboratif, une équipe de pilotage, composée d'une conseillère pédagogique (Mme Raffart) et des Principaux adjoints des collèges Ronsard et Pissaro vient d'être créée.

En ce qui concerne les besoins particuliers des élèves (PAI ou PAP), des réunions spécifiques ont lieu avec des enseignants, la psychologue scolaire et la Conseillère d'Orientation Psychologue (COP) du collège. Pourtant, les parents constatent que l'information passe mal sans pour autant comprendre à quel niveau se situe la problématique.

8 – Dates des prochains conseils d'école

Les prochains conseils d'école se dérouleront aux dates suivantes :

- Jeudi 15 février 2018 – 18h30
- Mardi 12 juin 2018 – 18h30

Questions extra-scolaires :

1 – Les parents dans l'école sur le temps péri scolaire

L'école s'étonne que, dans le cadre d'un plan Vigipirate renforcé, les parents puissent rentrer et circuler dans l'école le soir, sans aucun contrôle d'identité, lorsqu'ils viennent récupérer leurs enfants après 18h15. Les consignes de sécurité, pourtant identiques sur l'ensemble du territoire français, ne sont pas appliquées de la même façon par les représentants de l'Education nationale et la municipalité. Mme Coulon, interrogée à ce sujet, nous précise qu'à partir de 18h15, les sorties peuvent se faire en continu, ce qui est sans rapport avec la problématique exposée. Elle ajoute que les écoles vont être équipées de visiophones.

Les parents souhaiteraient un assouplissement des consignes de sécurité, plus drastiques à Saint-Maur que dans d'autres communes, pour retrouver le plaisir d'aller chercher leur enfant dans l'école et d'échanger avec les équipes d'animation. De toute évidence, il semblerait normal que la règle soit la même pour tous et que les rentrées dans l'école soient identifiées et surveillées.

2- Activités sportives

- **Sport en CP :**

Cette année, les élèves de CP bénéficient d'un intervenant sportif au premier trimestre, d'une animation par l'enseignante au second trimestre, et d'un créneau piscine au troisième trimestre. Or, l'intervenant sportif ne s'est pas présenté. Mme Coulon nous confirme qu'il a abandonné son poste dès la rentrée et qu'un nouveau recrutement est en cours.

Les parents demandent à ce que la mairie propose une solution de remplacement aux élèves de CP, déjà défavorisés par le choix municipal de ne maintenir que deux trimestres avec intervenants (contre trois précédemment) pour maintenir les ateliers soleils. Ce qui revient à faire le choix de favoriser un système payant qui ne touche pas tous les élèves au détriment d'un système qui bénéficiait à tous sur le temps scolaire. Les parents le regrettent.

- **Marolles :**

Les élèves de CE2 ne bénéficient plus d'un passage de 2 jours au centre équestre de Marolles. Mme Coulon ne sait pas nous en donner la raison. Les CM1 y passent 4 jours, comme précédemment.

3 – Etude et Ateliers Soleil

- **Etude :**

90 élèves environ sont concernés et répartis dans 4 classes surveillées par des enseignantes et une AVS.

L'organisation de l'Ifac reste très floue et plusieurs anomalies sont constatées :

- Les inscriptions en ligne sont difficiles.
- La facturation comporte des erreurs.
- Certains enfants présents à l'étude ne sont pas inscrits. Chaque soir, la directrice pointe enfants et enseignants et communique les informations à l'organisme.
- Les parents payent une adhésion en début d'année mais ne sont conviés à aucune assemblée générale.

La mise à jour des informations se fait lentement, il n'y a pas de transparence.

- **Ateliers soleil :**

De nombreuses activités sont proposées : multisports, théâtre, cirque, sophrologie, jardinage, danse, arts plastiques, hockey.

3 – Pause méridienne : cantine et ateliers

- **Cantine :**

Les élèves évoquent une baisse des portions qui leur sont données. Cette information est confirmée par des animateurs. Les parents demandent à ce que la mairie vienne vérifier ce point.

- **Ateliers :**

De nombreux ateliers sont proposés aux élèves :

Multisports, cirque, création d'un film, création artistique cartonnage, comédie musicale, jeux de plateau, photo reporter, relaxation.

3 nouvelles activités seront proposées au retour des vacances de la Toussaint le jeudi midi : échecs, hockey, lire et faire lire.

Certains élèves bénéficient de l'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires). Les familles ne seront pas surfacturées lorsque cela nécessite une inscription à la cantine en dehors des délais imposés par la mairie.

4 – Travaux en cours

L'école constate peu d'évolution.

- **Travaux réalisés :**

Le réfectoire, le bureau du périscolaire, les classes de CP et toutes celles situées au RDC ont été équipées de stores occultants, à l'exception d'une classe. L'école demande à la mairie d'intervenir rapidement.

Les projecteurs des TNI ont été changés.

Les portes avenue Carnot et rue Delerue seront équipées d'un visiophone, mais sans la fonction d'ouverture automatique de la porte.

- **Demande restées sans réponse depuis plusieurs mois :**

Traces d'humidité sur le mur du préau,

Fenêtre du CE2B qui ne ferme plus,

Eclairage supplémentaire au fond de la cour,

Réparation de gouttière avenue Carnot : la demande a été transmise à la société Schneider en juin,

Entourage de certains arbres qui rebique,

Rideaux vétustes à changer,

Toilettes adultes qui restent bouchées malgré l'intervention municipale (Produits et furet déboucheur),

Toilettes des garçons qui restent très odorantes. Sur ce point, Mme Coulon nous précise qu'un plan pluriannuel de réfection des écoles est engagé jusqu'en 2022. Une mise en accessibilité des écoles est prévue en 2020. Dans ce cadre, des travaux importants auront lieu dans l'école, nécessitant sa fermeture et le déplacement du centre de loisirs pendant les vacances. Les toilettes seront réaménagées entièrement à cette occasion.

Une nouvelle demande se rajoute à l'existant, la porte du bâtiment au fond de la cour perd le cadre qui fixe la partie vitrée, ce qui peut se révéler très dangereux. L'école demande une intervention urgente.

Questions diverses des parents :

Kimonos de l'activité judo : ils sont utilisés par les élèves toute la semaine, ce qui engendre des problèmes d'hygiène. Quelle est la fréquence de nettoyage de cet équipement ?
Personne ne sait répondre avec certitude, hebdomadaire probablement.

Journal de l'école : les parents avaient communiqué un prix avantageux pour l'impression du journal de l'école. Ce projet va-t-il être relancé ? Aucune décision n'a été prise pour le moment, il fera partie de la réflexion sur le projet d'école.

Information des parents : les parents élus souhaiteraient qu'une meilleure information circule sur les activités proposées aux élèves, comme l'opération ELA ou la semaine du goût, dont ils ont pris connaissance par hasard.

La séance se termine à 20h30.